



Déclaration des délégués syndicaux CGT à la 1ere réunion des **N**égociations **A**nnuelles **O**bligatoires 2016.

Le dernier acte des **N**égociations **A**nnuelles **O**bligatoires s'est tenu lundi 15 février 2016 pour le groupe Renault (hors filiale). Ce qui ressort de ces négociations est l'individualisation de la rémunération à travers la disparition des **A**ugmentations **G**énérales des **S**alaires.

En tant que filiale, nous négocions en interne. Le syndicat CGT FDB, ne peut entendre que la disparition des **A**ugmentations **G**énérales des **S**alaires soient actée dans le groupe Renault. Sans **A**ugmentations **G**énérales des **S**alaires, les grilles de salaires, les primes journalières (casse-croute, prime d'équipe, de transport, d'habillement,) n'évoluent plus.

Les **AGS** sont aussi, la reconnaissance de l'investissement de tous les hommes et les femmes de l'entreprise.

Il est inconcevable que la rémunération des salarié(e)s ne soit basée que sur des primes ou des augmentations individuelles distribuées au bon vouloir de la hiérarchie.

Les augmentations individuelles ne concernent que très peu de salarié(e)s tandis que les primes ne sont pas de la rémunération fixe. Pour preuve :

Intéressement financier Renault :

	2004		2015
<u>Marge opérationnelle (milliards d'euros) :</u>	2115	+9.6%	2320
<u>Intéressement financier ouvrier (euros) :</u>	3006	-22%	2340
<u>Intéressement financier ETAM (euros) :</u>	3938	-29%	2780
<u>Actionnaires (millions d'euros)</u>	684	+3.8%	710

Cette explication simple, est la preuve que l'intéressement n'est pas une rémunération au profit des salarié(e)s mais bel et bien au profit des actionnaires.

La CGT FDB affirme à travers cette déclaration qu'elle ne cèdera pas, et qu'elle ira jusqu'au bout avec l'appui des salarié(e)s (ouvriers et ETAM), de cette négociation afin d'obtenir ce qu'il revient de droit aux salarié(e)s de cette entreprise, des :

AUGMENTATIONS GENERALES DE SALAIRES.

A Caudan, votre syndicat CGT FDB, le mercredi 17 février 2016.